



Expertise comptable - Conseil - Audit

FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

**Fondation reconnue d'utilité publique
(Décret du 26 octobre 2018)**

Siège social : 88-90 boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS

**DES EXPERTS
À VOTRE SERVICE**
fiteco.com

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions : Bretagne, Pays de la Loire, Orléans, Paris Ile-de-France, Rouen-Normandie, Limoges
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
Siège Social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - 53810 CHANGÉ
Adresse postale : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL cedex 9 – e-mail : cacpl@fiteco.com
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 661 510 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2023-03 présentées au paragraphe « Evolution de la présentation » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 22 Juin 2026

FITECO



Arnaud MANSON

Commissaire aux Comptes



Fondation Reconnue d'Utilité Publique

COMPTES CONSOLIDÉS 2025

Siège social : 88 – 90 Bd de Sébastopol

75003 PARIS

1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements & provisions	31/12/2025	31/12/2024	Variations 2025/2024
Frais d'établissement	2 820 719	1 709 434	1 111 285	891 892	219 393
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 924 502	3 593 565	330 937	420 707	(89 769)
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes	1 500		1 500	1 500	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains et agencements de terrains	11 751 060	776 793	10 974 267	9 037 395	1 936 872
Constructions	270 765 981	143 465 010	127 300 971	108 328 189	18 972 782
Installations techniques, matériel, outillage	30 904 299	24 013 902	6 890 397	6 482 789	407 608
Autres immobilisations corporelles	56 500 693	44 515 069	11 985 623	10 869 434	1 116 190
Immobilisations en cours, avances et acomptes	11 891 920,94	178 783	11 713 138	31 444 389	(19 731 250)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées	13 041 999		13 041 999	9 646 827	3 395 172
Autres titres immobilisés	183 112		183 112	187 061	(3 950)
Autres immobilisations financières	5 615 389		5 615 389	5 277 541	337 848
Prêts	889 543	27 851	861 692	904 497	(42 805)
ACTIF IMMOBILISE	408 290 717	218 280 407	190 010 310	183 492 220	6 518 090
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	1 146 805		1 146 805	1 009 961	136 844
CREANCES					
Créances redevables et comptes rattachés	21 681 868	2 650 856	19 031 012	22 359 167	(3 328 155)
Autres créances	32 418 360	54 923	32 363 437	32 750 446	(387 009)
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	10 290 685	45 213	10 245 472	13 180 263	(2 934 791)
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	20 553 297		20 553 297	22 895 483	(2 342 186)
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	1 237 728		1 237 728	1 179 349	58 379
ACTIF CIRCULANT	87 328 744	2 750 992	84 577 751	93 374 669	(8 796 918)
Charges à répartir sur plusieurs exercices	105 367		105 367	167 265	(61 898)
TOTAL GENERAL	495 724 828	221 031 399	274 693 429	277 034 154	(2 340 726)

3. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	2025	2024	Variations 2025/2024
Cotisations			
Ventes de biens et services	24 787 694	13 320 361	11 467 333
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	204 419 761	199 939 224	4 480 537
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consompt			
Ressources liées à la générosité du public	59 457	65 422	(5 965)
Contributions financières	183 984	184 125	(141)
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de ch	5 770 855	15 669 605	(9 898 750)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	365 100		365 100
Utilisations des fonds dédiés	742 598	762 769	(20 171)
Autres produits	5 383 088	6 443 263	(1 060 174)
PRODUITS D'EXPLOITATION	241 712 537	236 384 768	5 327 769
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 717 515	3 925 893	(208 378)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	(37 860)	(25 984)	(11 876)
Autres achats et charges externes	60 126 729	58 836 010	1 290 718
Aides financières	454 553	173 911	280 642
Impôts, taxes et versements assimilés	14 499 712	14 193 254	306 458
Salaires et traitements	100 056 975	99 019 226	1 037 749
Charges sociales	41 504 750	40 561 414	943 336
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 630 733	13 707 734	1 922 999
Dotations aux provisions sur actifs circulants	3 487 255	4 589 771	(1 102 516)
Dotations aux provisions	6 026		6 026
Reports en fonds dédiés	1 136 736	1 492 724	(355 988)
Autres charges	1 461 626	312 977	1 148 649
CHARGES D'EXPLOITATION	242 044 750	236 786 931	5 257 819
RESULTAT D'EXPLOITATION	(332 213)	(402 163)	69 950
Autres intérêts et produits assimilés	501 747	498 326	3 421
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 571 127	242 827	3 328 300
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	176 710	41 029	135 682
PRODUITS FINANCIERS	4 249 584	782 181	3 467 403
Dotations financières aux amortissements et provisions	45 213	3 524 421	(3 479 208)
Intérêts et charges assimilées	4 644 781	1 962 349	2 682 431
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	2 201		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	153 855		153 855
CHARGES FINANCIERES	4 846 049	5 486 770	(640 721)
RESULTAT FINANCIER	(596 465)	(4 704 589)	4 108 125
RESULTAT COURANT	(928 677)	(5 106 752)	4 178 075

4.2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- . Continuité de l'exploitation ;
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point présenté ci-après,
- . Indépendance des exercices.

REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes Consolidés sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 et ses modifications ultérieures), du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, du règlement ANC n°2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des organismes privés à but non lucratif.

Les établissements et services de la Fondation produisent des comptes administratifs selon les règles propres à leurs autorités de contrôle et de tarification. Lorsque les méthodes retenues pour l'établissement de ces comptes administratifs diffèrent de manière significative des principes comptables appliqués dans les comptes consolidés, des retraitements de consolidation sont réalisés afin d'assurer l'homogénéité et la comparabilité des informations financières.

L'incidence de ces retraitements sur le résultat de l'exercice est présentée dans la note « Résultat de l'exercice ».

METHODE DES COUTS HISTORIQUES

Les éléments inscrits dans les comptes consolidés sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Les actifs et passifs sont comptabilisés sur la base de leur coût d'acquisition ou de leur coût de production, exprimé en euros courants à la date de leur entrée dans le patrimoine.

ÉVOLUTION DES REGLES DE PRESENTATION

L'exercice 2025 constitue le premier exercice d'application des règlements ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, avec ses adaptations ANC 2023-03 au secteur médico social.

Afin de se conformer à ces nouvelles dispositions, la présentation du bilan, du compte de résultat ainsi que de certaines informations figurant en annexe a été adaptée au titre de l'exercice 2025.

Ces règlements ont eu pour conséquences essentielles pour la Fondation :

- de limiter le résultat exceptionnel aux opérations directement liées à un évènement majeur et inhabituel
- d'enregistrer les reprises de subventions d'investissement en exploitation (2 101k€ en 2025).
- de supprimer la technique des transferts de charges

Dans un objectif de lisibilité et de comparabilité, les états financiers consolidés de l'exercice 2024, établis selon les règles de présentation antérieurement applicables, sont présentés en annexe des présents comptes.

4.4. EVENEMENTS POSTERIEURS

Les activités de la Fondation se poursuivent en 2026 dans un environnement économique et réglementaire toujours marqué par des tensions sur les financements des secteurs sanitaire, médico-social et social, ainsi que par la poursuite des effets de l'inflation sur certaines charges d'exploitation.

La Fondation demeure pleinement mobilisée afin de garantir un financement adapté de ses activités auprès des autorités de contrôle et de tarification et de préserver l'équilibre économique de ses établissements et services.

Au regard de sa situation financière, de son niveau de fonds propres et de la pérennité de ses financements, la Fondation estime disposer des ressources nécessaires à la poursuite de ses activités dans le cadre du principe de continuité d'exploitation.

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible de remettre en cause les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 n'a été identifié à la date d'établissement des présents comptes consolidés.

Etablissement	Nb	Gestion non contrôlée par des tiers financeurs	Gestion contrôlée par des tiers financeurs
Établissements pour personnes en situation de handicap (temporaire ou définitif)			
10 CRRF COS Pasteur - Troyes	2	Centre de Réadaptation et de Rééducation Fonctionnelle PASTEUR	
21 CRF COS Divio - Dijon	1	Le Centre de Rééducation Fonctionnelle Divio	
41 CRP COS Les Rhuets - Vouzon	2		Centre de rééducation professionnelle Centre de Pré-orientation
42 COS AUTONOMIA - St-Etienne	1		SAMSAH, SAVS
42 COS CREPSE - St-Etienne	1		ESRP, ESPO, UEROS
42 COS HANDICAP EMPLOI 42 - St-Etienne	1		organisme de placement spécialisé Cap Emploi
45 COS Les Amis de Pierre - Orléans	2		Foyer, EAM
75 COS Regain - Paris	4	Habitat inclusif	ESAT, ACT, DEAC
77 COS CRPF - Nanteau-Sur-Lunain	3	Service de formation professionnelle et de réinsertion et ses 4 antennes	Service de Rééducation Professionnelle
77 COS MAS de la Vallée du Lunain - Nanteau-Sur-Lunain	1		Hébergement adultes handicapés
93 CMPR COS - Bobigny	1	Centre de Médecine Physique et de Réadaptation	
93 Maison d'accueil spécialisée COS MAS Glasberg - Montreuil	1		Hébergement adultes handicapés
93 Samsah COS 93 - Rosny-Sous-Bois	1		Accompagnement médico-social pour adultes handicapés
94 EAM COS Val de Bièvre - Villejuif	1		Hébergement adultes handicapés
95 EAM COS Nina Gourfinkel - Sannois	1		Hébergement adultes handicapés
Établissements pour réfugiés, demandeurs d'asile et personnes en situation de précarité			
16 COS Angoulême	2		HUDA, Réinstallation
33 COS QUANCARD - Villenave-D'Omon	10	Maisons relais	MECS, Service Jeunes Majeurs, CPH, CADA, HUDA, MOUS
40 COS Les Landes - Mont-De-Marsan	2		Cada, Réinstallation
64 Isard COS - Pau	9	Maisons relais	SAMAJM, SAEMNA, CPH, Service Réinstallation, CADA, HUDA, YLIA
93 COS Les Sureaux - Montreuil	3		CHRS, CADA & CHU
Autres structures			
75 COS Siège - Paris	1	Siège de la Fondation Gestion immobilière	

5.2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISE

DUREES DE VIE RETENUE

- Logiciels	3 ans
- Constructions	30, 40 et 50 ans
- Installations générales, agencements constructions	10 et 15 ans
- Installations techniques, matériels outillages industriels	5, 10 et 15 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	3, 5 et 10 ans

A la clôture de l'exercice, lorsque la valeur actuelle d'un bien (la plus haute de la valeur vénale ou de la valeur d'usage) est notablement inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée en plus de l'amortissement pour ramener l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Le règlement ANC 2015-06 précise les tests de dépréciation sur les actifs. Les entreprises doivent, à la clôture de leur exercice et/ou dès lors qu'un indice de perte de valeur est constaté, procéder à la comparaison de la valeur actuelle de leurs actifs à leur valeur nette comptable.

Lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif. La perte sur l'actif est constatée sous forme de provision égale à l'écart entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable. Les tests de dépréciation sont mis en œuvre au niveau de l'actif, et en cas d'impossibilité au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). La valeur actuelle est la plus importante des valeurs vénales ou valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée prioritairement suivant la méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles.

Cela a conduit la fondation à constitution des provisions sur certains actifs pour lesquels des indices de pertes de valeur ont été décelés.

TABEAU DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Données exprimées en K€	Debut D'exercice	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement	1 674	36	0	0	1 709
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	3 489	224	120	0	3 594
Immobilisations corporelles :					
Terrains	1 002	15	240	0	777
Constructions	134 276	16 739	7 550	0	143 465
Installations techniques, matériels et outillage	23 202	1 447	635	0	24 014
Autres immobilisations corporelles	42 574	2 984	1 043	0	44 515
Immobilisations corporelles en cours	179	0	0	0	179
Immobilisations Financières :					
Autres immobilisations financières	3 434	0	3 406	0	28
TOTAL	209 830	21 445	12 994	0	218 281

Libellé	Montant Brut au 31/12/2025	Echéances à 1 an au +	Echéances à + 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	13 042		13 042
Prêts (1)	5 615		5 615
Autres immobilisations financières	1 073		1 073
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	21 682	21 682	
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés	733	733	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88	88	
Etat et autres collectivités publiques	1 874	1 874	
Autres	29 724	29 724	
Charges constatées d'avance	1 238	1 238	
TOTAL	75 068	55 338	19 730
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	420		
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice	91		

6. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU PASSIF DU BILAN

6.1. FONDS PROPRES

FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Fondation sont comptabilisés selon les principes suivants :

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent aux ressources définitivement acquises par la Fondation. Ils comprennent notamment les patrimoines intégrés, les apports, dons et legs définitivement acquis ainsi que les résultats affectés sans droit de reprise. Ces fonds ne peuvent être transmis qu'en cas de dissolution de la Fondation, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables.

Le fonds non consommable, prévu par les statuts de la Fondation, est maintenu à 1 500 K€.

Les fonds propres avec droit de reprise correspondent aux biens ou ressources mis à disposition de la Fondation sous condition de retour à l'apporteur lorsque les conditions d'affectation ne sont plus respectées ou en cas de cessation de l'activité concernée.

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles, la Fondation distingue au sein de ses fonds propres les résultats et réserves des établissements et services sociaux et médico-sociaux sous gestion contrôlée. Ces fonds demeurent soumis aux décisions des autorités de tarification dans les conditions prévues par les articles L.313-19, R.314-51 et R.314-234 du Code de l'action sociale et des familles.

Lors de l'affectation du résultat, les résultats des établissements et services sociaux et médico-sociaux sous gestion contrôlée sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de report à nouveau. Ces montants sont ajustés :

- des charges et produits dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée ;
- des charges rejetées par l'autorité de tarification et faisant l'objet d'un recours de la part de la Fondation.

Les charges définitivement rejetées à l'issue des procédures de recours sont affectées au report à nouveau général de la Fondation.

REPORTS A NOUVEAU**Le report à nouveau au 31 décembre 2025 se décompose :**

en K€	Hors ESMS	ESMS	TOTAL
01 Dépendance		-8 543	-8 543
13 Pôle gérontologique COS Saint-Maur - Marseille		297	297
16 COS Les Fins Bois - Merignac		-676	-676
16 COS Sainte-Marthe Cognac - Cognac		-860	-860
16 COS Sainte-Marthe Saint-Front - Saint-Front		-336	-336
21 COS Saint-Philibert - Dijon		-485	-485
33 COS Villa Pia - Bordeaux		-699	-699
33 Crèche COS Villa PIA - Bordeaux			
75 COS Alice Guy - Paris		-685	-685
75 COS Hospitalité Familiale - Paris		-2 496	-2 496
75 COS Jacques Barrot - Paris		-2 672	-2 672
75 COS Jeanne d'Arc - Paris		-709	-709
77 COS Fontenelle - Chanteloup-En-Brie		448	448
77 COS Le Manoir - Chelles		-409	-409
78 COS La Source - Viroflay		97	97
83 COS Beauséjour - Hyères		810	810
84 COS Saint-Roch - Avignon		-167	-167
02 Handicap - Sanitaire	32		32
10 CRRF COS Pasteur - Troyes			
21 CRF COS Divio - Dijon			
93 CMPR COS - Bobigny	32		32
03 Handicap - MS	1 591	818	2 409
41 CRP COS Les Rhuets - Vouzon		363	363
41 PREO COS Les Rhuets - Vouzon	75		75
42 COS AUTONOMIA - SAMSAH		0	0
42 COS AUTONOMIA - SAVS		36	36
42 COS CREPSE - FDC			
42 COS CREPSE - MEDICO-SOCIAL		-211	-211
42 COS HANDICAP EMPLOI 42	174		174
45 COS Les Amis de Pierre - Orléans		-876	-876
75 COS MAISON MARIE LOUISE - Paris		234	234
75 COS REGAIN EMPLOI ACCOMPAGNE - Paris		337	337
75 COS REGAIN ESAT COMMERCIAL - Paris	1 294		1 294
75 COS REGAIN ESAT MEDICO-SOCIAL - Paris		-33	-33
77 COS CRPF - Nanteau-Sur-Lunain		701	701
77 COS MAS de la Vallée du Lunain - Nanteau-Sur-Lunain		267	267
77 CRPF (Actions de Droit Commun) - Nanteau-Sur-Lunain	49		49
93 Maison d'accueil spécialisée COS MAS Glasberg - Montreuil			
93 Samsah COS 93 - Rosny-Sous-Bois			
94 FAM COS Val de Bièvre - Villejuif			
04 Précarité	-1	-615	-617
33 COS Quancard - Villenave-D'Omon		98	98
40 COS Les Landes - Mont-De-Marsan		54	54
64 Isard COS - Pau		-175	-175
93 COS CADA Les Sureaux - Montreuil		-207	-207
93 COS CHRS Les Sureaux - Montreuil		-14	-14
33 COS Quancard MECS - Villenave-D'Omon		-196	-196
33 COS Quancard Caomie - Villenave-D'Omon		-62	-62
33 COS Quancard Maison relais - Bordeaux	-1		-1
33 COS Quancard CADA - Villenave-D'Omon		-268	-268
33 COS Quancard CPH - Villenave-D'Omon		15	15
33 COS AGIR - Villenave-D'Omon		141	141
33 COS Quancard HUDA - Bordeaux		-1	-1
05 Gestion propre et siège	1 541		1 541
33 Résidence seniors Fantaisie - Bordeaux			
42 COS POLE SERVICES PARTAGES	-1 331		-1 331
75 COS REGAIN GP - Paris	211		211
75 COS Siège - Paris	0		0
75 Fondation gestion propre - Paris	-500		-500
75 Service Informatique - Paris			
78 Résidence intergénérationnelle Rivage - Viroflay			
99 Retraitements Consolidation	3 161		3 161
Total général	3 163	-8 341	-5 178

en K€	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	A la clôture de l'exercice
01 Dépendance	3 486	160	-313	0	3 333
13 Pôle gérontologique COS Saint-Maur - Marseille	1 917	51	-142	0	1 826
16 COS Les Fins Bois - Merignac	78	27	-19		86
16 COS Sainte-Marthe Cognac - Cognac	81	20	-15		87
16 COS Sainte-Marthe Saint-Front - Saint-Front	60	20	-8		71
21 COS Saint-Philibert - Dijon	320	12	-28		303
33 COS Villa Pia - Bordeaux	43		-10		33
33 Crèche COS Villa PIA - Bordeaux	2				2
75 COS Hospitalité Familiale - Paris	120		-17		103
75 COS Jacques Barrot - Paris	0		0		
75 COS Jeanne d'Arc - Paris	4		-3		1
77 COS Le Manoir - Chelles	504	5	-46		463
83 COS Beauséjour - Hyères	286				286
84 COS Saint-Roch - Avignon	72	26	-24		74
03 Handicap - MS	849	0	-91		758
41 CRP COS Les Rhets - Vouzon	259		-7		252
41 PREO COS Les Rhets - Vouzon	0				0
42 COS AUTONOMIA - SAMSAH	8				8
42 COS CREPSE - MEDICO-SOCIAL	217		-7		210
42 COS HANDICAP EMPLOI 42	27				27
75 COS MAISON MARIE LOUISE - Paris	38				38
75 COS REGAIN ESAT MEDICO-SOCIAL - Paris	0				0
77 COS CRPF - Nanteau-Sur-Lunain	91	0	-31		60
77 COS MAS de la Vallée du Lunain - Nanteau-Sur-Lunain	15		-1		14
93 Maison d'accueil spécialisée COS MAS Glasberg - Mon	177		-40		137
94 FAM COS Val de Bièvre - Villejuif	16		-4		12
04 Précarité	98		-4		94
64 Isard COS - Pau	8				8
93 COS CADA Les Sureaux - Montreuil	15				15
93 COS CHRS Les Sureaux - Montreuil	75		-4		70
33 COS Quancard Caomie - Villenave-D'Omon	1				1
05 Gestion propre et siège	-757	1 061	-326		-22
75 Fondation gestion propre - Paris	998	908	-95		1 811
99 Retraitements Consolidation	-1 755	153	-231		-1 833
Total général	3 676	1 221	-734	0	4 163

6.2. FONDS DEDIES

Les fonds dédiés, inscrits au bilan 2024 pour un montant de **7 643 K€**, correspondent aux soldes non consommés des crédits non reconductibles attribués par les autorités de tarification. Ces fonds dédiés sont destinés à financer des dépenses à venir, affectés à des projets, des formations ou des évaluations externes.

en K€	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	A la clôture de l'exercice
Fonds dédiés à l'exploitation	3 324	874	-1 108		3 090
01 Dépendance	1 261	549	-458		1 352
03 Handicap - MS	935	225	-71		1 089
04 Précarité	1 032	100	-579		552
05 Gestion propre et siège	96				96
Fonds dédiés à l'investissement	4 509	1 276	-1 232		4 553
01 Dépendance	1 669	408	-1 067		1 010
03 Handicap - MS	835	195	-135		896
04 Précarité	42				42
05 Gestion propre et siège	1 963	672	-30		2 605
Total général	7 833	2 150	-2 340		7 643

PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les indemnités sont comptabilisées selon une méthode actuarielle, couvrant l'ensemble du personnel de la Fondation, avec entre autres hypothèses :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Age théorique de départ à la retraite : 64 ans
- Taux d'actualisation financière 4.22% (3,42% en 2024)
- Taux d'évolution des salaires 2% (2% en 2024)
- Taux de rotation observée du personnel par établissement.

En 2025, Le changement du taux d'actualisation financière a fait diminuer la provision sur l'exercice.

Au 31.12.2025, le montant cumulé des indemnités actuarielles pour départ à la retraite s'élève à **4 963 K€**.

PROVISION POUR CHARGES

Elles sont notamment constituées des charges liées à la réglementation des congés payés en maladie, ainsi qu'à la provision pour médaille du travail avec la mise en œuvre de l'accord collectif UES du 20 mars 2025

GARANTIES D'EMPRUNT ET D'HYPOTHEQUES SUR EMPRUNTS EN COURS

Les sources de garantie des emprunts se répartissent comme suit :

Etablissement COS	organismes payeurs	date début	durée	Montant initial : Capital	Caution collectivités	Caution Banque	Caution Hypothèques	Sans Garantie
10 CRRF COS Pasteur - Troyes	Caisse d'épargne	2000	30	3 506	100%			
	Caisse d'épargne	2000	30	2 736		75%		25%
13 Pôle gérontologique COS Saint-Maur - Marseille	Crédit Foncier	2002	31	4 033			100%	
	Crédit Foncier	2003	29	473			100%	
	CRAM			67				100%
	CIPC	2005	20	112				100%
	CAPIMMEC	2005	20	37				100%
	IREC	2005	20	74				100%
	Crédit Coopératif	2011	15	800	100%			
	Caisse d'épargne	2020	10	3 000	100%			
16 COS Les Fins Bois - Merignac	CDC	2015	30	4 500	100%			
	CDC	2015	30	1 230	100%			
	Caisse d'épargne	2016	10	1 500				100%
16 COS Sainte-Marthe - Cognac	Caisse d'épargne	2005	30	2 000	100%			
	CRAMCO	2005	20	366				100%
	Caisse d'épargne	2007	20	500			100%	
16 COS Sainte-Marthe - Saint-Front	Crédit Foncier	2010	30	2 800	25%	75%		
	CDC	2010	25	945	100%			
21 COS Saint-Philibert - Dijon	Crédit Coopératif	2006	20	150				100%
	CRAM			654	100%			
	Crédit Foncier	2007	30	1 800	100%			
	Crédit Coopératif	2007	32	1 818	100%			
33 COS Quancard Maison relais - Bordeaux	CILSO	2012	24	76				100%
	CDC	2012	20	500	100%			
	CDC	2014	25	1 030	100%			
	CDC	2014	25	50	100%			
	CILSO	2014	40	100				100%
	Crédit Coopératif	2024	25	1 000	100%			
33 COS Villa Pia - Bordeaux	CRAMA	2008	20	73				100%
	GIC	2008	20	60		70%		30%
	Crédit Coopératif	2008	30	3 300	100%			
	ACGME	2010	20	45				100%
	CIPS	2010	20	90				100%
	IREC	2010	20	45				100%
	CREPSA	2010	20	45				100%
	Caisse d'épargne	2019	25	5 359	100%			
	Caisse d'épargne	2021	8	760				100%
33 Crèche COS Villa PIA - Bordeaux	Crédit Coopératif	2018	19	500	100%			
33 Résidence seniors Fantaisie - Bordeaux	CARSA T	2014	30	1 050				100%
	Crédit Coopératif	2016	32	1 200	100%			
33 Villenave Rue H. Dunant	CDC	2023	30	1 500	100%			
42 COS CREPSE - Saint Etienne	Société Générale	2016	15	3 266			100%	
	Société Générale	2020	5	200				100%
42 COS POLE SERVICES PARTAGES - Saint Etienne	Crédit Coopératif	2010	15	264			100%	
	Crédit Mutuel	2013	15	161			100%	
	Crédit Mutuel	2013	15	89			100%	
	Crédit Agricole	2014	12	600			100%	
	Caisse d'épargne	2014	12	600			100%	
45 COS Les Amis de Pierre - Orléans	CDC	2010	35	434	100%			
	CDC	2008	40	292	100%			
	CDC	2008	50	174	100%			
48 COS La Colagne - Marvejols	Crédit Foncier	2003	31	1 425	100%			
	CRAM			318				100%
48 COS Le Réjal - Ispagnac	Caisse d'épargne	2007	25	1 200			100%	
	Caisse d'épargne	2007	25	82				100%
	CIL	2008	20	15				100%
	Crédit Foncier	2008	32	1 672		75%		25%
	CARSA T	2013	20	445				100%
64 Maison-relais à Morlaàs	CDC	2023	30	1 600	100%			
64 Maison-relais à Orthez	CDC	2023	30	845	100%			
	CDC	2025	30	908		100%		
	CDC	2025	30	52		100%		
	CDC	2025	40	1 000		100%		
75 COS Alice Guy - Paris	KLESIA	2014	15	44				100%
75 COS REGAIN - Paris	CIC	2014	15	450			100%	
	CIC	2022	15	550			100%	

COS Siège pour La Maison relais 1
COS Siège pour La Maison relais 2

3 logements
5 logements

76 000 €
100 000 €

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an à cinq ans	A plus de cinq ans	Total	
Terrains et constructions*	1 176 554	21 399 055	1 176 554	4 706 217	0	5 882 771	1
Terrains et constructions**	995 273	14 174 672	995 273	3 981 092	0	4 976 365	1

*Le crédit-bail est adossé à un taux fixe. Les redevances à payer ont été calculées avec un taux de 5,115% l'an.

** Le crédit-bail est adossé à un taux fixe. Les redevances à payer ont été calculées avec un taux de 5.82% l'an

Association COS Lozère

La situation nette des fonds propres de l'association sœur COS LOZERE est négative au 31/12/2025 à hauteur de - 0.7 M€.

La Fondation COS Alexandre Glasberg maintient son soutien à l'Association COS Lozère ce qui se traduirait dans l'éventualité d'une fusion des deux organisations par une baisse des fonds propres de la Fondation COS Alexandre Glasberg à hauteur des Fonds propres négatifs de Cos Lozère.

également un abandon de créance à caractère financier de 2 900 K€ consenti à la SCI COS Immobilier dans le cadre du financement de ses opérations immobilières.

Les produits financiers s'élèvent à 4 250 K€ contre 782 K€ en 2024. Ils comprennent principalement la reprise de provision sur les titres de la SCI COS immobilier, désormais recapitalisée. Cette provision avait été constituée en 2024 pour 3 400k€.

Le résultat financier demeure ainsi déficitaire à hauteur de 596 K€, contre un déficit de 4 705 K€ en 2024, soit une amélioration de 4 108 K€.

7.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2025 est excédentaire de 1 493 K€.

Il enregistre les mouvements sur les provisions règlementées, les produits et charges antérieurs en ESMS, ainsi que la reprise de la provision non utilisée de 3.2 M€ sur le risque DIVIO portée en exceptionnel à l'issue de l'évènement majeur que constitue la relocalisation de cet établissement.

7.6. RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2025 s'établit à un excédent de 565 K€, contre un déficit de 514 K€ en 2024, soit une amélioration de 1 079 K€.

Cette amélioration résulte principalement du redressement du résultat financier, qui passe d'un déficit de 4 705 K€ en 2024 à un déficit de 596 K€ en 2025, soit une amélioration de 4 108 K€. Le résultat d'exploitation demeure déficitaire, à hauteur de 332 K€, contre un déficit de 402 K€ en 2024, soit une amélioration limitée de 70 K€. Le résultat exceptionnel, bien que toujours excédentaire, diminue pour sa part de 3 099 K€, passant de 4 593 K€ en 2024 à 1 493 K€ en 2025.

Sur le plan financier, certains établissements sont placés sous le contrôle d'autorités de tarification. Le financement de leur exploitation procède d'une décision de l'État, des Conseils départementaux et/ou des organismes d'assurance maladie. Le résultat de ces établissements n'appartient donc pas à la Fondation et fait l'objet d'une affectation conformément à la réglementation applicable.

Les reprises de résultats antérieurs opérées par les autorités de tarification ne sont plus présentées dans le compte de résultat comptable. Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2019-04, un tableau de passage entre résultat comptable et résultat effectif est présenté ci-après.

Les activités sous gestion contrôlée présentent un excédent comptable de 1 252 K€. Après déduction des reprises de résultats antérieurs pour un montant de 50 K€, le résultat économique ressort à un excédent de 1 202 K€. L'affectation définitive du résultat de chaque établissement demeure subordonnée à l'accord des autorités de tarification compétentes.

Les activités non contrôlées par des tiers financeurs présentent un déficit de 687 K€, identique en résultat comptable et en résultat économique. Ce résultat intègre notamment les activités de gestion propre, les structures immobilières ainsi que les retraitements de consolidation.

Les résultats des structures concernées seront affectés conformément aux décisions du Conseil d'administration, soit en report à nouveau, soit en réserves, soit en fonds propres sans droit de reprise.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat économique global ressort à un excédent de 515 K€, contre un résultat comptable excédentaire de 565 K€.

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur la base du recensement des directeurs d'établissement à partir de l'engagement des bénévoles auprès de nos publics.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat de 31 024 heures qui ont été valorisées au tarif horaire charges sociales et fiscales comprises correspondant à la rémunération prévue au titre de l'exercice pour le personnel d'animation coefficient 378 de la convention collective du 31 octobre 1951.

Valorisation des contributions volontaires des bénévoles : 731 224 €

8.2. AUTRES INFORMATIONS

Effectif CDI moyen : 2.312 salariés en 2025 contre 2.274 salariés en 2024.

Honoraires Commissaires aux comptes : Le montant des honoraires comptabilisés en charges en 2025 s'élève à 166 500 € TTC.

Rémunérations des salariés et dirigeants (Loi 2006-586 du 23 mai 2006 article 20) :

Le Président ainsi que les autres membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération. Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés pour l'exercice 2025 s'élèvent à 440 912 € Brut.

10. ANNEXE BILAN PASSIF 2024

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023	Variations 2024/2023
Fonds propres sans droit de reprise :	31 884 719	32 667 877	(783 157)
(dont fonds propres statutaire)	1 265 764	1 152 322	113 442
(dont Dotations non consommables)	1 500 000	1 500 000	
(dont Fonds propres Complémentaires)	29 118 956	30 015 555	(896 599)
Fonds associatifs avec droit de reprise :	2 253 869	2 311 228	(57 359)
(dont fonds statutaires (Apport, dons et legs))	2 253 869	2 311 228	(57 359)
(dont fonds propres complémentaires)			
Ecarts de réévaluation			
Réserves :			
Réserves statutaires ou contractuelles	392 995	392 995	
Réserves pour projet de l'établissement	30 708 009	27 526 067	3 181 941
Autres Réserves	18 755 158	18 755 158	
Report à nouveau	(4 600 877)	(2 578 317)	(2 022 560)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(514 225)	303 795	(818 019)
(dont résultat sous gestion contrôlée)	820 084	988 787	
Situation nette (sous total) :	78 879 649	79 378 803	(499 154)
Fonds propres consommables	87 054	87 054	
Subventions d'investissement	25 583 537	25 721 664	(138 127)
Provisions réglementées	3 676 129	3 726 426	(50 297)
FONDS PROPRES	108 226 368	108 913 947	(687 579)
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés	7 833 175	7 366 614	466 561
FONDS REPORTES ET DEDIES	7 833 175	7 366 614	466 561
Provisions pour risques	3 665 407	1 715 782	1 949 625
Provisions pour charges	25 323 983	27 148 848	(1 824 865)
PROVISIONS	28 989 389	28 864 630	124 759
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 753 217	73 801 769	6 951 448
Emprunts et dettes financières divers	3 202 809	3 395 404	(192 595)
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 231 186	11 386 271	(1 155 085)
Dettes fiscales et sociales	22 159 777	20 393 915	1 765 862
Dettes divers			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 259 728	985 373	274 355
Autres dettes	13 313 136	10 180 539	3 132 597
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	1 065 369	843 742	221 627
DETTES	131 985 222	120 987 014	10 998 208
TOTAL GENERAL	277 034 154	266 132 205	10 901 950

Rubriques	2024	2023	Variations 2024/2023
Sur opérations de gestion	514 384	724 230	(209 846)
Sur opérations en capital	2 292 924	2 048 806	244 118
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 100 310	2 155 038	945 271
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 907 617	4 928 074	979 543
Sur opérations de gestion	524 634	686 394	(161 760)
Sur opérations en capital	97 310	1 791 596	(1 694 286)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	693 146	2 604 596	(1 911 451)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 315 090	5 082 586	(3 767 497)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 592 528	(154 513)	4 747 040
IMPOTS SUR LES SOCIETES			
TOTAL DES PRODUITS	243 074 566	232 169 040	10 905 526
TOTAL DES CHARGES	243 588 791	231 865 245	11 723 546
RESULTAT DE L'EXERCICE	(514 225)	303 795	(818 019)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat	502 985	530 038	(27 053)
TOTAL	502 985	530 038	(27 053)
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole	502 985	530 038	(27 053)
TOTAL	502 985	530 038	(27 053)